

Commune de FARBUS

**Procès-Verbal  
Réunion du  
Conseil Municipal**

## Mercredi 9 novembre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le mercredi 9 novembre à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de FARBUS s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Philippe CANLER, Maire, en suite de convocations en date du 2 novembre 2022, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie.

Madame Christine FOULON est désignée Secrétaire de Séance.

Avant de débiter la réunion, et comme à son habitude, Monsieur le Maire demande si l'Assemblée a des remarques particulières à formuler sur les débats tenus lors du dernier Conseil Municipal.

Le précédent compte-rendu est adopté à l'unanimité. Il est procédé aux signatures du procès-verbal par le Maire et le Secrétaire de séance.

Les élus présents physiquement constituent le quorum nécessaire aux délibérations.

Absents excusés : Madame Lénaïc MOQUET ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe CANLER et Monsieur Christophe HODICQ ayant donné pouvoir à Monsieur Sylvain MOREL.

Arrivés en cours de séance, Madame Pascale WEYER ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas VASSEUR, Madame Anne VISTICOT ayant donné pouvoir à Madame Christine FOULON et Monsieur Pierre DEBARGE ayant donné pouvoir à Monsieur Tony DUPONT.

### Ordre du jour de la séance :

- Convention territoriale globale CAF *délibération*
- Désignation d'un correspondant incendie et secours *délibération*
- Création d'un emploi non permanent à temps complet pour *délibération*
- Accroissement temporaire d'activité
- Versement d'une subvention aux communes sinistrées *délibération*
- Ecole
- Questions diverses.

### 1) Convention territoriale globale CAF (Délib. 2022-18)

La procédure d'élaboration de la Convention Territoriale Globale (CTG) avec la CAF du Pas-de-Calais, en vue de sa signature avant fin 2022, a été lancée en 2021.

En développant un nouveau cadre d'intervention par l'élaboration d'un projet social de territoire partagé, cette convention de partenariat traduit les orientations stratégiques en matière de services aux familles dans les domaines d'intervention suivants :

Enfance, Jeunesse et Parentalité, Accès aux droits, Logement, Handicap, Animation de la Vie sociale et inclusion numérique.

Dans ce cadre, un travail partenarial mené au cours du premier semestre 2022 a permis de partager un état des lieux, de définir des champs d'intervention à privilégier, de pérenniser des actions existantes et de proposer le développement d'actions nouvelles sur la période 2022-2026.

Les ambitions partagées ne pourront toutes être déclinées au même rythme et ne le seront qu'en fonction du consensus dégagé, ainsi que des moyens humains et financiers disponibles.

Les Conseillers décident à l'unanimité, d'approuver le contenu de la Convention Territoriale Globale (CTG) à signer avec la CAF, la Communauté Urbaine d'Arras et les communes membres.

## **2) DESIGNATION DU CORRESPONDANT INCENDIE ET SECOURS (DELIB. 2022-19)**

Monsieur le Maire explique les enjeux d'un correspondant incendie et secours à ses collègues. Monsieur Tony DUPONT déjà correspondant défense à la commune souhaite devenir le correspondant incendie et secours. Le Conseil est favorable à l'unanimité.

## **3) CREATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT A TEMPS COMPLET POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE (DELIB. 2022-20)**

Afin de préparer le départ de notre secrétaire de mairie, Elisabeth ayant fait valoir son droit à la retraite, monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de créer un emploi non permanent à temps complet pour accroissement temporaire d'activité à compter du 8 décembre 2022 pour une durée de 4 mois, dans le cadre d'emploi des adjoints administratifs relevant de la catégorie hiérarchique C à temps complet.

L'agent affecté à cet emploi sera chargé des fonctions de secrétaire de mairie.

Le Conseil approuve cette délibération à l'unanimité.

La secrétaire de mairie a quitté la séance suite à des échanges sur le poste de secrétaire de mairie.

D'autre part, le contrat PEC se termine le 8 décembre 2022. L'agent a 11 jours de congés payés qui lui seront payés.

## **4) ATTRIBUTION D'UNE AIDE EXCEPTIONNELLE POUR SOUTENIR L'ACTION DE L'AMF 62 EN FAVEUR DES COMMUNES SINISTREES DU SUD ARRAGEOIS ((DELIB. 2022-21)**

La séance ouverte, Monsieur le Maire revient sur la catastrophe qui est survenue sur les communes du Sud Arrageois. L'AMF 62 et la Protection Civile soutiennent ces communes sinistrées et ont mis en place une aide de subvention venant des communes alentours. Monsieur le Maire propose de donner une subvention d'un montant de 500€. Les conseillers municipaux sont d'accord pour le montant proposé et vote à l'unanimité.

## **5) RETOUR SUR LE CONSEIL DES ECOLES DE THELUS**

Monsieur le maire revient sur la dernière réunion de Conseil d'école.

De nombreux points ont été abordés, tels que :

- le règlement intérieur
- les projets (théâtre, marchés de Noël, sortie au cinéma, sortie à la piscine avec la CUA, chorale...)
- le bilan financier
- les achats pour la pratique du sport (raquettes de Badminton, raquettes avec poignée et des volants)

- les travaux effectués comme l'installation de meuble, de néon en LED...

A la suite du retour effectué par monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal a été informé des solutions envisagées pour la scolarisation des jeunes Farbusiens à la prochaine rentrée scolaire, ainsi que le retour des dernières réunions avec les parents d'élèves.

Il a eu lieu de procéder à un vote à main levée de l'ensemble du Conseil pour la décision finale relatif à la scolarisation des jeunes Farbusiens. Suite à ce vote, **l'école de VIMY a été choisie à l'unanimité.**

Plusieurs courriers ont été envoyés :

- aux Mairies qui nous ont soutenu et proposé des solutions pour nos enfants
- aux parents d'élèves pour les informer des solutions mises en place à la rentrée

Plusieurs réunions de préparations de rédaction de la nouvelle convention vont être organisées avec la mairie de VIMY.

Cependant il faut noter que la non dissimulation à l'équipe municipale d'informations capitales émanant des conseils d'école et de la mairie de Thélus sur ce sujet, aurait pu éviter cette crise.

Nous aurions pu mieux préparer nos actions et nous permettre d'être pro-actifs dans les solutions en limitant l'impact sur les enfants et sur les parents d'élèves.

Monsieur le Maire, suivi à l'unanimité par le Conseil Municipal a décidé de retirer Mme MOQUET de la gestion des affaires scolaires.

Monsieur le Maire rappelle également : la Charte qui régit les obligations des élus au service de la commune et des concitoyens, explicite clairement la priorité de l'intérêt collectif sur l'intérêt personnel.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **1.1 AIRE DE JEUX**

Les travaux avancent bien, le rendu est conforme au plan initial.

### **1.2 ECLAIRAGE PUBLIC**

C'est une bonne opération, le test est concluant.

Un changement d'heure va être effectué, l'extinction sera dorénavant de 22h30 à 6h, le changement se fera après les fêtes de fin d'année.

Pour Noël, les illuminations seront posées aux entrées et au centre du village.

### **1.3 DEMOLITION BATIMENT DE LA GARE**

Le début des travaux de démolition des bâtiments de la gare est prévue le 5 décembre.

Un point sera fait régulièrement sur ces travaux.

**1.4 PIZZERIA**

Nous avons reçu une demande pour l'emplacement d'une pizzeria ambulante. Les conseillers sont favorables. Madame Cecilia MASSON s'installera sur la Place Saint Exupéry prochainement.

Communication à venir à ce sujet sur Citykomi et notre page Facebook.

**1.5 JOURNEE DES ELUS**

La journée des Elus aura lieu le 1er décembre, elle est organisée par la CUA. L'objet de cette rencontre sera de mettre en avant l'ensemble des services proposés et des opportunités de rapprochement et de mutualisation.

**1.6 CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE**

Tout est prêt pour la cérémonie de vendredi.

**1.7 MESSE DE SAINTE-CECILE**

Monsieur le Maire et les conseillers sont conviés par l'Harmonie Libre de Vimy à la Messe de Sainte-Cécile.

**1.8 LES VŒUX DU MAIRE**

Les Vœux du Maire auront lieu cette année le 7 janvier 2023.

**1.9 DEPART EN RETRAIRE D'ELISABETH**

Le pot de départ pour la retraite d'Elisabeth est prévu le 13 janvier 2023.

---

*Parole aux Adjoints*

---

**Nicolas VASSEUR**

- Un grand merci à toutes les personnes qui se sont impliquées dans la construction du parc. Monsieur Nicolas VASSEUR est très content du travail collectif sur le projet du parc.
- C'est une très belle opération pour notre village et cela va permettre de poursuivre les rencontres intergénérationnelles, il salut l'investissement de Mr Dupont qui a piloté et géré l'entreprise Ehtre tout au long du chantier.
- Une réunion est prévue fin d'année pour l'urbanisme. (suivi des PC et des DP , prise de connaissance des évolutions à venir )
- La préparation du « mois du numérique pour tous » est en cours., plusieurs réunions ont eu lieu à Arras au CESI permettant de prendre les renseignements importants pour notre commune et ses habitants, plusieurs ateliers sont organisés et accessibles gratuitement, notamment à la maison France service de Thélus.

- Nous avons reçu plusieurs sollicitations pour la zone haute de Farbus et le jardin LEROUGE pour y faire de l'éco pâturage en attendant de réapproprier la zone haute notamment. ( à construire avec la commission cadre de vie )

#### **Olivier CHARTREZ**

- L'escalier au logement de l'ancienne gare s'est déboîté, des devis pour les réparations sont en cours, en attendant, avec Bruno, ils sont allés le consolider.
- De nombreux ajustements ont été faits dans la commune pour la sécurité routière, comme la pose de panneaux signalant les dos d'ânes, la mise en place de miroir, des passages piétons ainsi que des panneaux de signalisation « cédez le passage ».
- L'entretien des mauvaises herbes est toujours d'actualité.
- Une Commission travaux aura lieu avant la fin de l'année.
- Deux devis ont été demandés pour le contrôle des bâtiments communaux ERP.
- Le paratonnerre de l'Eglise va être vérifié.

#### **Sylvain MOREL**

- Le défibrillateur a été contrôlé.
- Des échantillons ont été demandés pour préparer le colis des aînés de cette année. Le choix final sera pris avec Willerval et Thélus. La distribution est prévue pour le 17 décembre.

---

#### *Paroles aux Conseillers*

---

**Anne VISTICOT et Marie-Hélène SAVARY**– il y a 8 jeunes qui se sont manifestés pour faire partie du Conseil Municipal des Jeunes. La première réunion a eu lieu le 29 octobre, de nombreuses idées ont été trouvées. Nos représentantes se sont rendues au Congrès du Conseil des Jeunes, c'était très intéressant et cela a permis la rencontre d'une association qui intervient gratuitement pour motiver, collecter et même aider financièrement les jeunes dans leurs actions.

**Tony DUPONT**– demande si nous avons eu les photos thermographiques de la commune. Monsieur Philippe CANLER répond que les clichés sont en mairie. Il faut être prudent sur les résultats.

**José DRANCOURT** – R.A.S

**Pascale WEYER** – R.A.S

**Christine FOULON**– RAS

**Pierre DEBARGE** – Les interactions augmentent de plus en plus sur Citykomi. Ce support de communication est une réussite pour Farbus.

Les retours sur l'extinction de l'éclairage public sont très bons, les échos font état de la vitesse qui diminue la nuit et de l'impact positif sur les dépenses communales.

Pour la collecte des sapins, une benne gratuite pourrait-elle être demandée au SMAV ?

**Jean-Claude LANCIAL** – R.A.S

**Gérard LEROY** - remerciement à la commune pour la prestation qui a été faite lors du vernissage des 40 ans du CIF.

Monsieur Gérard LEROY, nous suggère d'installer 2 petites rampes à l'escalier du cimetière et une rampe qui mène à la cuisine de la salle polyvalente.

**La séance est levée à 23h23.**

Le Maire, Philippe CANLER

Le secrétaire de séance, Christine FOULON